

LE DIALOGUE TERRITORIAL

S'engager dans le dialogue territorial : master class pour **faire ses premiers pas**

19 novembre 2024

CERDD



❖ Qui ?



Philippe Barret - Ingénieur agronome, médiateur, concepteur et animateur de processus de concertation et de médiation ; auteur du « Guide pratique du dialogue territorial ».
Membre fondateur de l'association Geyser : <http://geyser.asso.fr/> et de la SCOP DialTer
Membre actif de l'école de Dialogue Territorial



Cécile Bourbon - Géographe, géomorphologue. Consultante, médiatrice, formatrice ; élaboration et animation de dispositifs de concertation et de médiation.
Responsable d' Entracte Médiation : <https://entracte-mediation.fr> ; salariée SCOP DialTer
Membre active de l'école de Dialogue Territorial - collaboratrice de Geyser

L'École de Dialogue Territorial réunit une dizaine de formateurs-praticiens.

Cette formation est basée sur l'ingénierie bâtie pendant une vingtaine d'années au sein de l'association Geyser et à laquelle ont contribué nombre de membres actuels de l'école. Sont également intégrées les ingénieries de formation d'Entracte Médiation et de Déjà-là.

<http://geyser.asso.fr/index.php/reseaux-collectifs/ecole-de-dialogue-territorial/>



❖ L'école de dialogue territorial



➤ Pour la construction et la diffusion à grande échelle de la culture du dialogue entre tous les acteurs concernés par la gestion du territoire et de ses ressources

3 axes

FORMATION

ACCOMPAGNEMENT

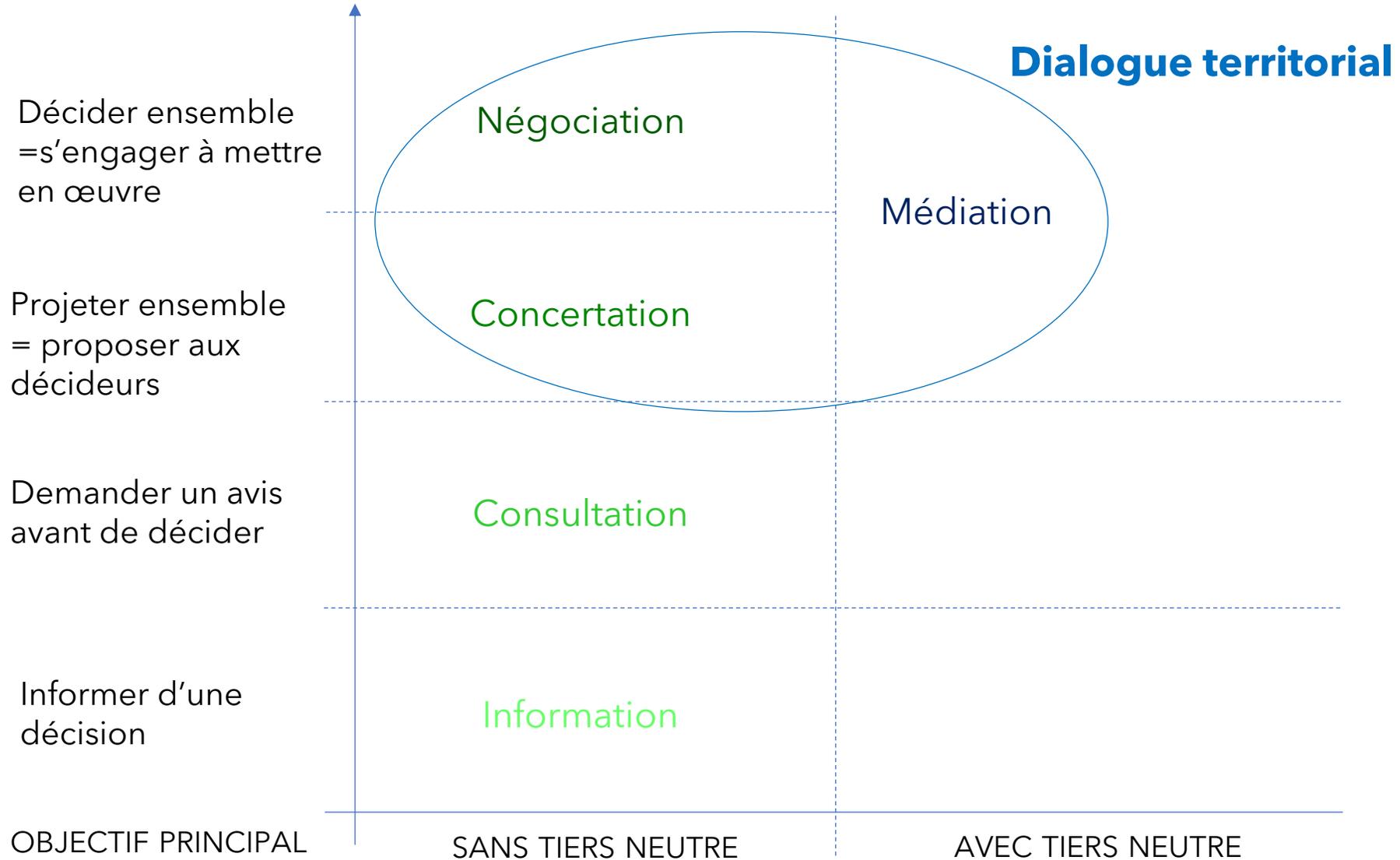
INNOVATION
ÉVALUATION

➤ Pour tous les acteurs qui souhaitent ouvrir le dialogue et favoriser la coopération dans les processus de décision



❖ Les niveaux de participation

LES SPECIFICITES DU DT



➤ **Définition**

Le dialogue territorial est une démarche de concertation **multi-acteurs**, entre des représentants de **toutes les parties prenantes concernées** par un projet ou un problème local, à impact environnemental.

Il permet de faciliter la co-construction d'un projet et/ou de réguler des conflits.

Cette démarche peut être conduite par un médiateur formé ou par une personne qui adopte une posture de neutralité.

❖ Les objectifs et effets du DT

Résolution d'un
problème

- Construire une vision commune du problème posé
- Améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées
- Favoriser l'acceptation et l'appropriation sociale du projet, de l'action publique

Amélioration du lien
entre les acteurs du
territoire

- Favoriser la compréhension mutuelle et la coopération
- Accroître la participation des citoyens à la vie publique
- Renforcer la légitimité des décideurs

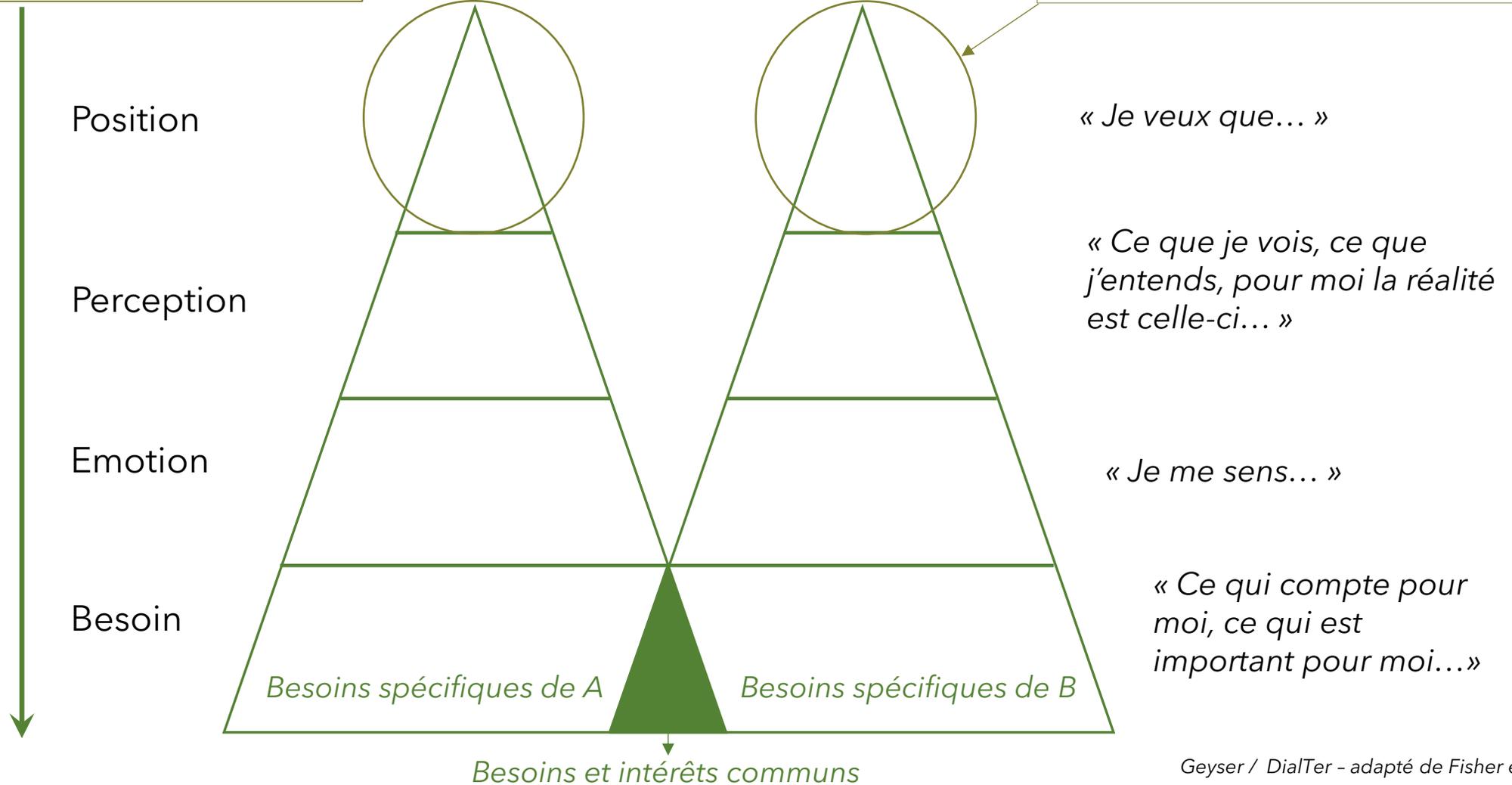
Promouvoir un dialogue qui :

1. Vise la co-construction de propositions articulée à un processus décisionnel
2. Intègre toutes les parties concernées y compris les décideurs
3. Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun et non le débat

❖ Le triangle des positions

Le cheminement fondamental de la médiation adapté de Fisher et Ury : des positions au besoins

Ce qu'expriment les parties prenantes lors de leur entrée dans le processus.



❖ Différencier le débat du dialogue

Débat	Dialogue
Il s'agit de gagner	Il s'agit de construire une vision commune
Il s'agit de trouver les failles et les points faibles de l'autre	Il s'agit de trouver ce qui est intéressant dans ce que dit l'autre
Il s'agit de contrer les arguments de l'autre	Il s'agit de comprendre l'autre, ce qui est important pour lui
Les hypothèses sont énoncées comme des vérités	Les hypothèses sont mises à l'étude
On suppose qu'une personne a la bonne réponse	On suppose que la plupart des personnes ont des éléments de réponse et qu'ensemble elles peuvent construire une solution
Il s'agit de trouver un accord qui se rapproche le plus de sa position/demande initiale	Il s'agit de découvrir de nouvelles options auxquelles personne n'avait pensé

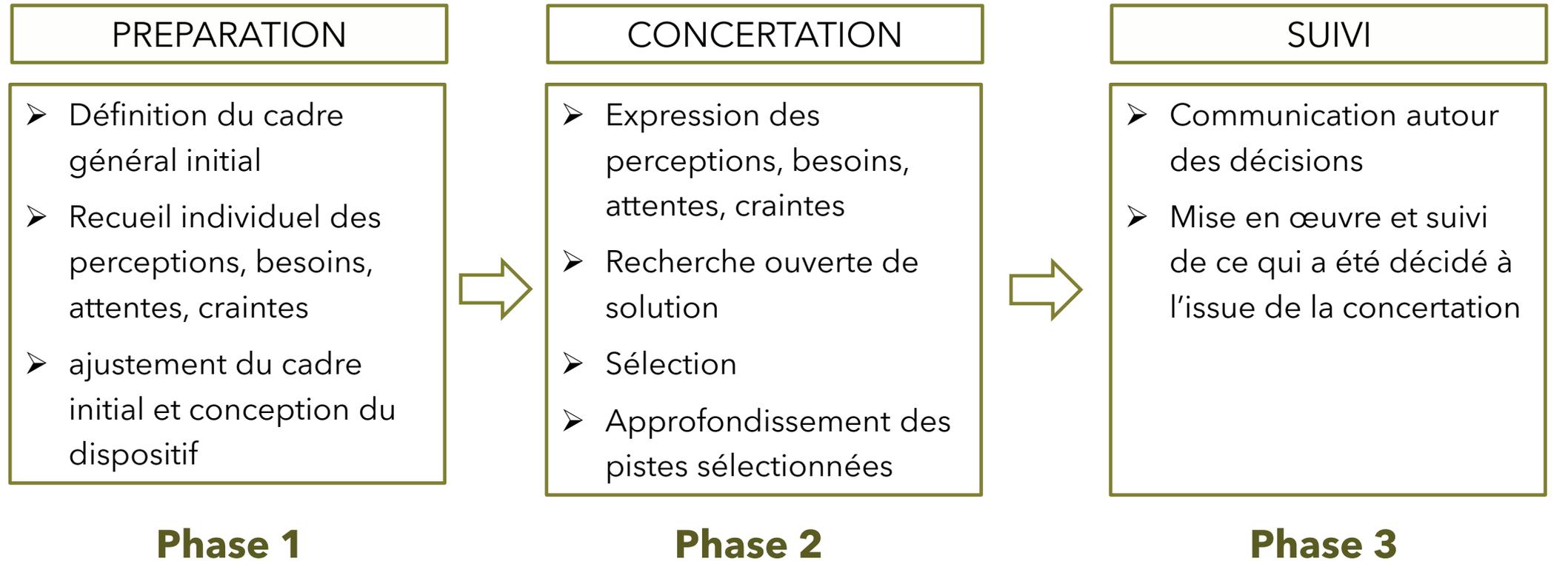
D'après Reychler, Luc (2001) Dialogue and Listening en Luc Reychler y Thania Paffenholz, Peacebuilding: A field guide. United States of America. Lynne Rienner Publishers, p.453.

Promouvoir un dialogue qui :

1. Vise la co-construction de propositions articulée à un processus décisionnel
2. Intègre toutes les parties concernées y compris les décideurs
3. Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun et non le débat
4. Facilite le dialogue des savoirs et place l'expert au service du dialogue
5. Demande la construction progressive d'un cadre et d'un dispositif spécifiques à chaque situation
6. Suit un déroulement simple, progressif et flexible où le processus prime par rapport aux outils d'animation

❖ Le processus de DT

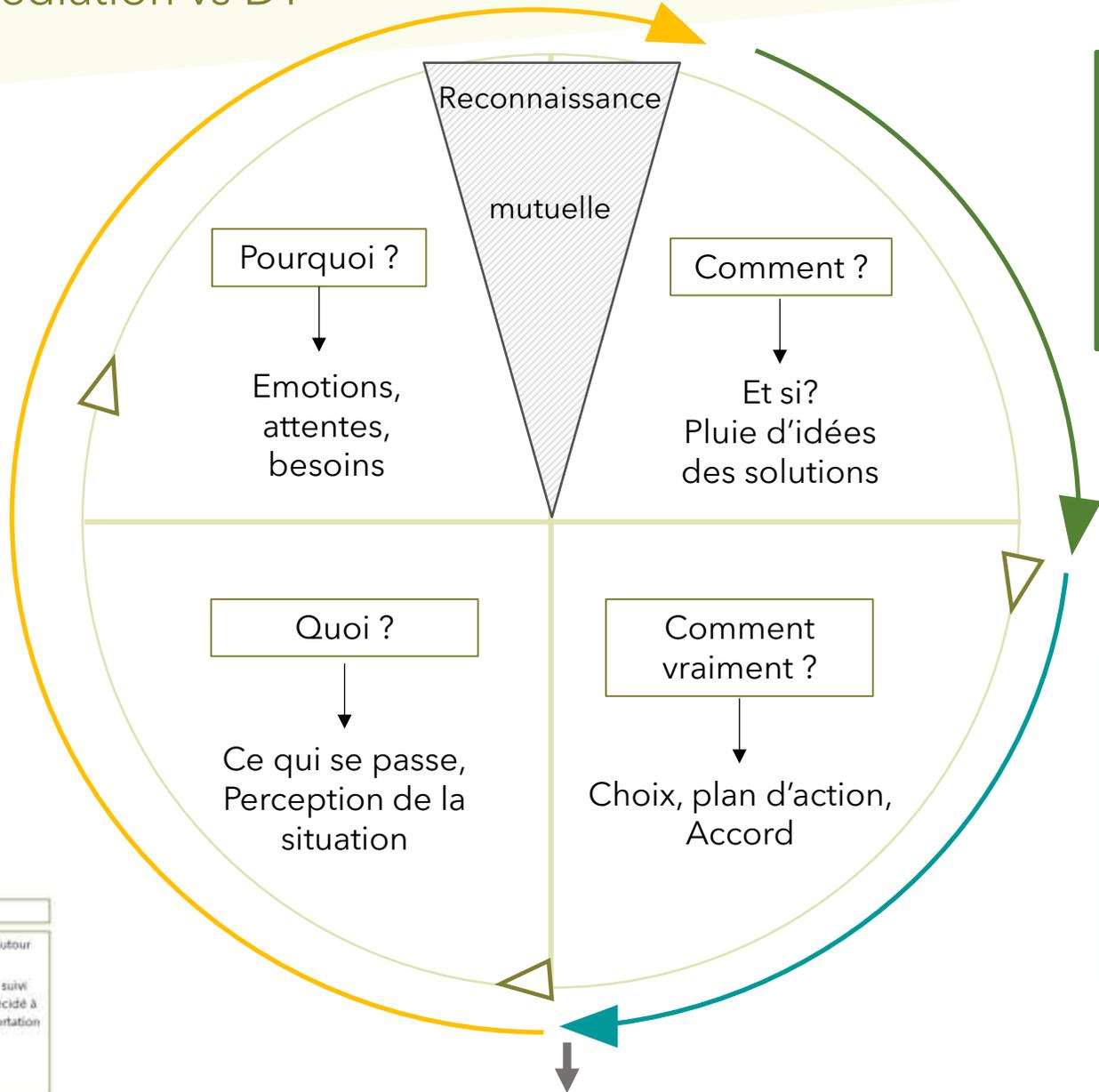
PRÉPARER LE DIALOGUE
CONCEVOIR UN DISPOSITIF



Temps du processus

❖ Le cheminement de la médiation vs DT

Phase 1
Préparation du dialogue
 Entretiens individuels
 conception cadre et dispositif
 +
 Diffusion synthèse
 +
Phase 2
Diagnostic collectif
 1^{ère} réunion +
 Début 2^{ème} réunion



Phase 2 - Dialogue
 2^{ème} réunion
Recherche ouverte de solutions
 +
 Choix des solutions les plus adaptées

Phase 2 - Dialogue
 3^{ème} réunion
 Choix des solutions les plus adaptées
 +
 Approfondissement des solutions choisies

PREPARATION	CONCERTATION	SUIVI
<ul style="list-style-type: none"> > Définition du cadre général initial > Recueil individuel des perceptions, besoins, attentes, craintes > ajustement du cadre initial et conception du dispositif 	<ul style="list-style-type: none"> > Expression des perceptions, besoins, attentes, craintes > Recherche ouverte de solution > Sélection > Approfondissement des pistes sélectionnées 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication autour des décisions > Mise en œuvre et suivi de ce qui a été décidé à l'issue de la concertation
Phase 1	Phase 2	Phase 3

Phase 3 - Poursuite du dialogue
 Décision, mise en œuvre, restitution, instance permanente

Temps du processus

Promouvoir un dialogue qui :

1. Vise la co-construction de propositions articulées à un processus décisionnel
2. Intègre toutes les parties concernées y compris les décideurs
3. Favorise l'écoute et la compréhension mutuelle des besoins de chacun et non le débat
4. Facilite le dialogue des savoirs et place l'expert au service du dialogue
5. Demande la construction progressive d'un cadre et d'un dispositif spécifiques à chaque situation
6. Suit un déroulement simple, progressif et flexible où le processus prime par rapport aux outils d'animation
7. Est conduit par une personne, capable de faire preuve d'empathie et d'adopter une posture neutre et multi-partiale
8. Prépare les acteurs à poursuivre le dialogue par eux-mêmes

❖ La transition énergétique sur le territoire Anjou, Loir et Sarthe

➤ Contexte

- ✓ Une communauté de commune qui souhaite préciser la zone d'un éventuel développement éolien et les conditions de sa mise en œuvre
- ✓ Une forte opposition à l'énergie éolienne sur le territoire
- ✓ Une modification de l'objectif de dialogue

Le cadre du dialogue

➤ Objectif

- ✓ Orienter la transition énergétique sur le territoire Anjou, Loir et Sarthe dans le respect des besoins de chacun.

➤ Objets de dialogue

- ✓ Les conditions de réalisation d'un projet : choix des sites, choix des investisseurs, choix des équipements, diminution des nuisances, compensations par rapport aux nuisances, compensations environnementale, répartition des bénéfices, réalisation des travaux (conditions d'accès aux sites, remise en état)
- ✓ L'implication locale dans la conception et le suivi et la gouvernance des projets d'ENR
- ✓ La communication sur l'action des collectivités

N.B. La réflexion portera sur tous les types d'énergie renouvelable

Le cadre du dialogue (suite)

➤ Attendus du dialogue

- ✓ Des orientations et des propositions à destination des élus qui pourraient notamment alimenter la révision du PCAET

Le dispositif de dialogue

➤ Les instances

1. Un comité de suivi du dialogue :

Rôle : suit le processus, formule des suggestions sur le cadre et le dispositif du dialogue, apporte un soutien aux médiateurs.

A l'issue du dialogue, il se saisit des propositions pour préparer la décision du conseil communautaire

Composition : communauté de commune, syndicat d'énergie, Alter énergie

2. Le groupe de dialogue : 18 représentants de l'ensemble des groupes d'intérêts (Communauté de communes, Siéml, chambre agriculture, associations, conseil de développement...)

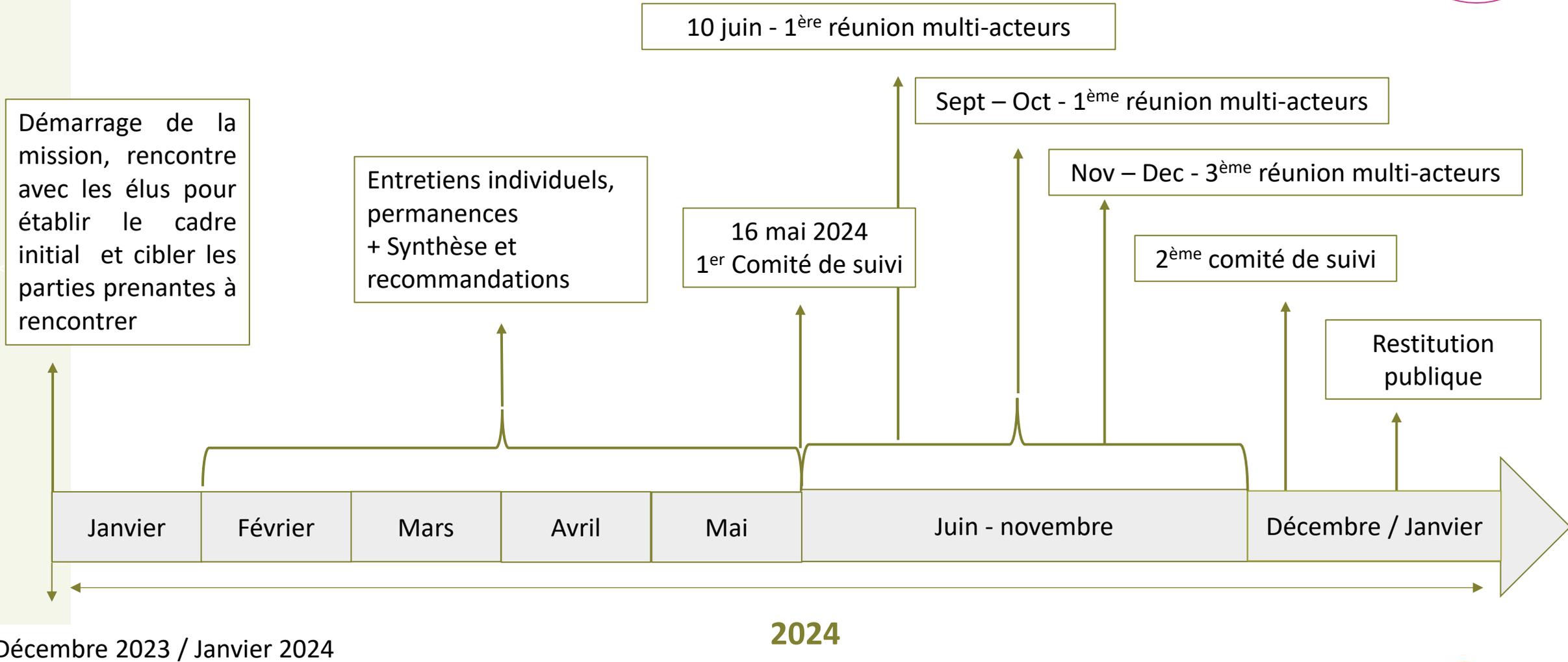
Rôle : élaboration de propositions d'orientations et d'actions.

➤ Principes et règles (à titre d'exemple)

- ✓ Écoute attentive et respect
- ✓ Ouverture face à la diversité des points de vue
- ✓ Recherche de la compréhension mutuelle avant recherche de l'accord
- ✓ Décisions finales concernant la mise en œuvre des propositions prises par le conseil communautaire
- ✓ Pas de communication publique
- ✓ Pas de communication publique sur le contenu des échanges avant accord sur les propositions



Le dispositif de dialogue et le calendrier



A IMPRIMER

Pendant l'exposé permettre des questions de compréhension seulement

Réflexion en trio

Quels sont les points qui vous semblent importants dans ce que vous venez d'entendre (par trois : chaque trio donne un de ses points, si possible un nouveau à chaque fois.

Questions à la salle

Avez-vous des questions d'approfondissement ou d'étonnement ? Réponse groupée

Qu'est-ce que vous auriez envie de garder, retenir?

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

